

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil pour s'assurer de l'expression de l'opinion du Conseil, pour savoir s'il désire ou non, que lesdites boîtes à déchets soient placées au coin des rues.

—La réclamation de M. Chartier en rapport avec le drain privé situé sur la rue Aylwin est laissée en suspens jusqu'à ce que le rapport de l'inspecteur de la Ville soit reçu.

Il est

Résolu: Que les avocats de la Ville soient requis d'indiquer la procédure à suivre afin de remettre sous le contrôle de la corporation la rue Rachel, à partir de l'avenue DeLorimier jusqu'à la rue Frontenac, tel que la chose existait auparavant.

RAPPORTS

—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de la plainte de M. T.-C. Aylwin *re* rôle d'évaluation de l'égout de la rue Nolan, de la rue Nicolet à la rue Déséry, et de la Déséry à la rue Moreau.

Référent aux avocats de la Ville pour s'assurer si le coût de la construction desdits deux égouts peuvent être réunis et comprendre qu'un seul et même rôle d'évaluation, ou bien, s'il faut préparer des rôles séparés tel qu'ils ont été faits.

—Soumis le rapport de la Commission de Police, disant qu'aucun prisonnier enchaîné n'a été transporté dans les chars urbains, pendant qu'ils étaient sous la garde de la police de Montréal.

M. l'échevin Gallery explique qu'il avait fait allusion à un cas où le prisonnier était sous la garde de deux officiers de la campagne.

Résolu: Que des instructions soient données à la Compagnie des Chars Urbains de Montréal de refuser le transport des officiers ayant des prisonniers sous leur garde.

—A la réquisition de M. l'échevin Bastien, ordre est donné à l'inspecteur de la Ville de niveler la neige sur la rue Sanguinet, à partir de la rue Sainte-Catherine en allant vers le sud jusqu'à la ruelle.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que \$10,000 soient votées pour l'enlèvement de la neige des rues où il n'y a pas de chars urbains en opération, afin de prendre les mesures nécessaires pour empêcher l'inondation.

—Il est

Résolu: Que la Compagnie du Terminal soit requise d'enlever la neige sur la rue Cadieux, au coin des rues Sherbrooke et Saint-Norbert.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

SOUS-COMMISSION re NOMS DES RUES

Compte rendu de l'assemblée du 13 mars

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Chaussé, Proulx et Clearihue.

—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de changer le nom de la rue Saint-Antoine en celui de Craig.

—MM. les échevins N. Lapointe et Sauvageau se présentent devant la Commission pour s'opposer au changement projeté, et la Commission délibère afin de trouver une méthode plus convenable pour le choix des noms des rues pour la ville en général.

A la suggestion du président, il est

Résolu: De demander à l'inspecteur de la Ville de préparer un état démontrant quelles sont:

(1) les rues de la Ville qui portent actuellement deux noms ou plus, tel que les rues Bleury, Saint-Pierre et l'avenue du Parc.

(2) les rues qui ont été nommées en double, comme la rue Saint-Alexis.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

Resolved: That a report be made to Council to secure an expression of opinion as to whether or not the Council desires that such receptacles be placed at street intersections.

—Consideration of the claim of Mr. A. Chartier in connection with a private drain on Aylwin street was deferred until the report of the City Attorneys is received.

It was

Resolved: That the City Attorneys be requested to define the procedure to be followed in order to return Rachel street, from DeLorimier avenue to Frontenac street, to the corporation under whose control it formerly was.

REPORTS.

—Submitted and read report of City Surveyor anent complaint of T. C. Aylwin, Esq., *re* assessment roll of sewer in Nolan street from Nicolet street to Desery street and from Desery street to Moreau street.

Referred to City Attorneys to ascertain if the cost of constructing said two sewers may be added together and comprised in one assessment roll, or must separate rolls be prepared as has been done.

—Submitted the report of the Police Committee, stating that no manacled prisoners have been conveyed in the street cars, while in charge of officers of the Montreal Police Force.

Ald. Gallery explained that he referred to a case where the prisoner was in charge of two officers from the country.

Resolved: That the Montreal Street Railway Co., be instructed to refuse to convey officers having prisoners in their charge.

—At the request of Ald. Bastien, the City Surveyor was instructed to level the snow on Sanguinet street, from St. Catherine street southwards to lane.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$10,000 be voted for removal of snow from streets, where there are street cars in operation, in order to take the necessary measures to prevent inundations.

—It was

Resolved: That the Terminal Railway Company be required to remove the snow from Cadieux street, at intersection of Sherbrooke and St. Norbert streets.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

SUB-COMMITTEE re STREETS NAMES

Report of Meeting, held the 13th of March.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Chaussé, Proulx and Clearihue.

—Submitted and read a report from the Road Committee, recommending that the name of St. Antoine street be changed to Craig street.

—Ald. N. Lapointe and Sauvageau appeared before the Committee to oppose the proposed change, and the Committee proceeded to discuss a more convenient mode of naming the streets of the City generally.

Resolved: That the City Surveyor be requested to prepare a statement showing:

(1) the streets of the City which now bear two or more names, such as Bleury and St. Peter streets and Park avenue;

(2) the streets which have been named in duplicate such as St. Alexis street.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.